

Communiqué de presse

Fribourg, le 9 juin 2024

Soutien fort au développement de l'HFR

C'est par 79,64% des voix que la population fribourgeoise a plébiscité le décret de financement de l'HFR soumis à votation populaire ce dimanche 9 juin 2024. L'hôpital fribourgeois (HFR) remercie la population de la confiance qu'elle lui a témoignée et se réjouit de pouvoir continuer à investir pour le futur afin de répondre aux besoins de santé actuels et futurs de la population. Ceci d'autant plus que le contre-projet à l'initiative pour des Urgences a été lui aussi accepté à plus de 68% des voix.

En acceptant le décret de financement, la population fribourgeoise a donné un signal fort en faveur de son hôpital. Le décret comporte deux volets : le premier consiste en un cautionnement de 105 millions de francs pour permettre à l'hôpital fribourgeois d'investir au cours des prochaines années en attendant la construction du nouveau centre hospitalier. Le deuxième volet accorde un prêt sans intérêt de 70 millions de francs pour lancer des études et un concours d'architecture en vue de la construction de ce même nouveau centre hospitalier.

Annamaria Müller, présidente du Conseil d'administration, se réjouit de ce résultat : « ce vote positif montre que la population a compris les enjeux actuels du système de santé et le besoin de soutenir l'HFR pour que nous puissions poursuivre la transformation que nous avons définie dans notre Stratégie 2030. Ceci d'autant plus que cette Stratégie est parfaitement alignée avec le contre-projet accepté le même jour et que l'initiative pour des Urgences H24 qui la remettait fortement en question n'a pas été acceptée ».

Le cautionnement pour les investissements prévus pour la période 2024-2026 permettra à l'HFR d'obtenir des prêts bancaires nécessaires à la réalisation de travaux de renouvellement, d'amélioration et d'innovation. Le renouvellement concerne les infrastructures et les équipements biomédicaux de ses quatre sites. Les améliorations prévoient entre autres la mise en place des Centres de santé de la Singine et du Lac, ainsi que l'agrandissement du Centre de santé du site de Riaz, inauguré en janvier 2023 et déjà à l'étroit. La digitalisation est aussi concernée avec notamment l'acquisition d'un nouveau système d'information clinique.

Le prêt pour les études relatives au nouveau centre hospitalier va permettre de poursuivre le projet et de lancer un concours d'architecture. Une fois l'avant-projet terminé et le coût du projet connu, une votation populaire sera organisée pour valider la part de financement de l'Etat, en principe à l'horizon 2026-2027.

Pour Marc Devaud, directeur général, « ce vote positif est un formidable encouragement pour la direction et le personnel de l'HFR qui œuvrent au quotidien pour la santé de la population. Ces investissements sont indispensables pour que nous puissions nous adapter aux besoins de la population et fournir des outils de travail modernes à nos collaborateurs et collaboratrices ».

Service de presse

Catherine Favre Kruit, responsable communication et marketing
T 026 306 01 25